

COLLOQUE FARM - Pluriagri : Assurer la production agricole
Comment faire des systèmes assurantiels des outils de développement ?

1

Paris, le 18 décembre 2012

Thème

L'Assurance agricole au Sénégal
Un système en construction

Présenté par **M. Amadou Ndiouga NDIAYE**, Directeur Général de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal - CNAAS

Plan

2

I – Contexte et justification de l'Assurance Agricole

II – Objectifs et résultats attendus de l'assurance agricole

III – Stratégies de gestion du risque agricole

IV – L'expérience de la CNAAS

V – Opportunités et Perspectives

I. Contexte et justification de l'Assurance Agricole

3

A – Poids de l'agriculture dans l'économie sénégalaise

Rappel de quelques données macroéconomiques

L'agriculture est l'activité première pour plus de **60 % de la population active.**

Elle représente plus de **30 % de la richesse nationale** mesurée par le produit intérieur brut (PIB).

Elle procure plus de **15% des recettes d'exportation.**

Elle couvre plus de **75% des besoins alimentaires.**

I. Contexte et justification de l'Assurance Agricole

4

B – Forte Vulnérabilité de l'Agriculture aux Aléas

L'agriculture sénégalaise concentre les couches les plus défavorisées des populations .

Elle dépend à plus de 95% des eaux de pluie.

Les évolutions climatiques constituent une grave menace pour l'agriculture au sens large à raison de leur impact sur les productions et les rendements.

Les politiques publiques de soutien à l'agriculture en cas de calamités ont montré leurs limites au Sénégal.

I. Contexte et justification de l'Assurance Agricole

C – Faible niveau du financement de l'Agriculture

En moyenne, l'agriculture attire moins de 5% des concours bancaires à l'économie nationale et plus de 70% de cette enveloppe vont à l'agrobusiness.

Absence de cadre incitatif pour la mobilisation de l'investissement privé dans le secteur de l'agriculture et problématique des taux d'intérêts.

Défaut ou insuffisance de recours aux moyens de mitigation des risques de l'activité agricole avec pour corollaire une faible optimisation des financements agricoles.

Faible degré de structuration des chaînes de valeur au niveau des principales spéculations pratiquées par les exploitations traditionnelles.

II. Objectifs et résultats attendus de l'Assurance Agricole

6

A – Objectifs de l'Assurance Agricole

Ils se déclinent en deux composantes d'ordre général et d'ordre spécifique

A1. Les Objectifs Généraux

- Croissance économique et réduction de la pauvreté
- Efficience et équité de la dépense publique

A2. Les Objectifs spécifiques

- Réduction de la vulnérabilité des agriculteurs aux aléas
- Augmentation des productions agricoles et de la sécurité alimentaire
- Stabilisation et croissance des revenus des agriculteurs

II. Objectifs et résultats attendus de l'Assurance Agricole

7

B – Résultats attendus de l'Assurance Agricole

- Développement de l'investissement agricole et du crédit agricole
- Développement du marché de l'assurance
- Contribution à la modernisation de l'agriculture

III. Les stratégies de gestion du risque agricole

A – Le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA)

L'objectif de réduire la vulnérabilité des systèmes de production et de mieux anticiper les risques qui pourraient découler des perturbations climatiques a conduit le Sénégal à l'adoption en 2006 du Plan National d'Adaptation au Changement climatique (PANA) qui décline différentes stratégies d'adaptation.

Le PANA a été élaboré, validé et mis en œuvre pour accompagner les acteurs du monde rural et assurer un meilleur suivi des écosystèmes.

Il s'articule autour de projet et programme comme les projets d'implantation des bassins de rétention et d'édification de la grande muraille verte.

La recommandation de la réduction de la période des semis et l'utilisation des variétés à cycle court est également une composante du plan.

III. Les stratégies de gestion du risque agricole

B – Les politiques publiques de soutien à l'agriculture

Le Sénégal a mis en place un fonds de sécurisation du crédit agricole comprenant trois volets:

- Un fonds de bonification qui permet à la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal d'octroyer le crédit rural à 7,5% au lieu de 14% au taux du marché;
- Un fonds de garantie qui permet de couvrir le risque de non remboursement jusqu'à concurrence de 75%;
- Un fonds de calamités qui prend en charge les sinistres de grande envergure.
- Diverses formes de soutien à l'assurance agricole

III. Les stratégies de gestion du risque agricole

C – L'assurance agricole

Le choix de l'assurance agricole comme instrument de financement du risque agricole relève d'une stratégie de gestion globale du risque agricole adoptée par le Ministère de l'Économie et des Finances en collaboration avec les ministres de l'agriculture et de l'élevage.

Les systèmes d'assurance agricoles sont financés par le secteur public, le secteur privé ou les deux à la fois en fonction des pays.

Le Sénégal a choisi la troisième option à travers la CNAAS dont l'expérience est présentée au IV.

III. Les stratégies de gestion du risque agricole

D – Un regain d'intérêt pour l'assurance agricole en Afrique

Des expériences récentes d'assurance agricole se construisent et se développent.

L'Assurance Mutuelle Agricole du Bénin (AMAB) a été constituée en 2007 par les producteurs agricoles de douze (12) communes représentant l'ensemble des départements du Bénin.

L'expérience sénégalaise à travers la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) qui a obtenu son agrément en février 2009 va faire l'objet d'un développement plus détaillé au point suivant.

Des programmes régionaux de couverture récoltes sont implémentés par la BOAD au niveau de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine et la Banque mondiale à travers le fonds Global Index Insurance Facility.

Un programme de couverture au niveau africain est également en développement au niveau de l'Union Africaine.

IV. L'expérience de la CNAAS



12

A – Présentation de la CNAAS

Fruit d'un Partenariat Public Privé, la CNAAS a été créée le 28 juillet 2008 sous forme SA avec Conseil d'Administration au capital initial de 1.500.000.000 de francs CFA réparti entre l'Etat du Sénégal (36%) et les principaux partenaires privés que sont:

- des sociétés d'assurance et de réassurance sénégalaises et une société de réassurance ivoirienne (56%);
- des organisations paysannes (7%) ;
- des privés nationaux (1%).

Elle a obtenu l'avis favorable de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) de la CIMA lors de sa session de décembre 2008 tenue à Libreville.

Elle a reçu son agrément par arrêté N°01289 du 10 février 2009 du Ministère de l'Economie et des Finances.

IV. L'expérience de la CNAAS

B – Les réalisations de la CNAAS

A l'origine, l'objectif était de couvrir les principales spéculations pratiquées à grande échelle (arachide, riz, mil, maïs, sorgho et coton) et le cheptel (gros et petits ruminants) par des produits simples répondant aux qualités des risques de masse.

En ce qui concerne les polices « récoltes », l'objectif est de réaliser la couverture de 10% des superficies cultivées pendant la campagne agricole de 2005-2006 (soit 197.415 hectares) au bout de trois années d'existence avec des réalisations de 4% la première année et 8% la deuxième année.

La prime moyenne pour couvrir 1 ha d'arachide s'élève à F.Cfa 3.370 dont la moitié seulement est payée par l'agriculteur.

IV. L'expérience de la CNAAS

B – Les réalisations de la CNAAS *(suite)*

En ce qui concerne les polices « bétail », l'objectif est de couvrir 3% du cheptel en première année, 6% en deuxième et 9% en troisième année sur la base de l'effectif de l'année 2005 évalué à 1.200.000 unités.

La prime moyenne unitaire est de 5% de la valeur de l'animal soit 2,5% à payer par l'éleveur.

Les programmes d'assurance objet du projet de la CNAAS étaient essentiellement classiques à l'exception de la police déficit pluviométrique qui est un mix de classique et d'indicielle.

Pour la réalisation de ses objectifs, la CNAAS a bénéficié de certains soutiens de l'État du Sénégal.

IV. L'expérience de la CNAAS

B – Les réalisations de la CNAAS (suite)

L'Etat du Sénégal a mis en place dès le démarrage des activités de la CNAAS une subvention de 50% des primes récoltes de certaines grandes spéculations comme le riz, le mil et le sorgho.

Cette subvention a fait l'objet d'une convention signée entre le Ministre de l'Économie et des Finances et la CNAAS.

La Direction Générale des Impôts et Domaines du Sénégal a également accepté après près d'un (01) an de procédures, l'exonération des contrats d'assurance agricole à la taxe sur les conventions d'assurance.

Les réalisations en termes de souscription sont présentées dans les tableaux des pages suivantes.

IV. L'expérience de la CNAAS

□ B – Les réalisations de la CNAAS (suite)

ELEVAGE	ANNEES				
	2009	2010	2011	2012	2013
Prime Nette Emise	2 329 100	11 836 210	21 215 175	52 551 160	450 000 000
Valeurs assurées	44 585 000	227 050 000	751 796 750	1 125 870 120	7 142 857 142
Sinistres payés	68 000	820 000	9 625 360	17 000 000	180 000 000
S/P en %	2,92	6,93	45,37	32,35	40,00
Nombre d'Eleveurs assurés	34	135	226	154	1 500
Nombre d'Assurés Aviculture	0	11	6	2	20
Nombre de Bétail Assuré	378	22 267	55 824	61 571	600 000
Bovins	195	282	1 461	2 854	28 000
Ovins	5	595	6 516	8 888	90 000
Caprins	139	160	3 672	18 674	180 000
Equins	39	137	150	171	2 000
Volaille	0	21 093	44 025	30 984	300 000

IV. L'expérience de la CNAAS

□ B – Les réalisations de la CNAAS (suite)

RECOLTES	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Prime Nette Emise	38 580 137	42 696 784	42 987 395	190 358 000	300 000 000
Valeurs assurées	1 658 248 044	2 383 939 617	589 331 774	1 141 101 773	2 500 000 000
Sinistres payés	0	0	0	3 504 885	135 000 000
S/P en %	0,00	0,00	0,00	1,84	45,00
Nombre de producteurs assurés	1 621	1 348	1 285	2 103	5 000
Superficies Totales Assurées (ha)	27 907	2 680	2 617	4 688	7 900
Superficies Tomate	2 050	2 617	2 617	2 617	2 600
Superficie Arachide	12	32	0	70	100
Superficie Coton	25 845	0	0	0	1 000
Superficie Mil	0	14	0	0	0
Superficie Maïs	0	17	0	32	150
Superficie Riz	0	0	0	1 943	4 000
Superficie Oignon	0	0	0	26	50

IV. L'expérience de la CNAAS

18

B – Les réalisations de la CNAAS (suite)

Pour conduire son programme d'activités:

- la CNAAS a mené des actions de sensibilisation et de partenariat avec toutes les Sociétés Régionales de Développement Rural du Sénégal,
- elle a signé des conventions de développement de l'assurance agricole avec les partenaires au développement comme l'ACDI, le projet bey dundé, la Banque Mondiale, l'USAID, la BOAD,
- mené des actions de formation et de sensibilisation avec les agents des services techniques et les organisations de producteurs les plus représentatives,
- signé plusieurs conventions d'assurance groupe avec les banques et IMF pour le développement du crédit,
- signé des conventions avec des sociétés de courtage d'assurance

IV. L'expérience de la CNAAS

19

C – Les difficultés et contraintes de la CNAAS

- Coût élevé de la mise en place du réseau rural
- Faiblesse des moyens de sensibilisation
- Faible structuration du marché des risques agricoles
- Étroitesse de la gamme des produits de la CNAAS
- Faible implication des OP actionnaires dans le processus de sensibilisation et d'information des producteurs.

IV. L'expérience de la CNAAS

D – Les mesures d'accompagnement attendues du gouvernement

- Plus grande implication des ministères de tutelle technique (Agriculture et Élevage)
- Intégration de l'assurance agricole dans tous les programmes et projets ruraux
- Prise en charge des assurances sociales des agriculteurs par la CNAAS
- Mise à disposition de la CNAAS des fonds de soutien à l'agriculture
- Subvention d'équilibre

V. Opportunités et perspectives

Compte tenu du faible niveau du taux de pénétration de l'assurance agricole dans les marchés de la CIMA, les risques agricoles risquent d'être pour les années à venir les branches à plus forte croissance.

La conjugaison du poids de l'agriculture dans les économies africaines et des effets dévastateurs des calamités sur les productions agricoles entraîneront un recours inévitable à l'assurance comme moyen efficient de mitigation des risques et de développement du financement rural.

Il s'agit là d'une opportunité unique de construire les infrastructures de marché du risque agricole et de développer toutes les approches assurantielles de gestion du risque agricole.

La Microassurance est à cet égard promue à un bel avenir. Les soutiens étatiques seront toutefois indispensables à son essor.

V. Opportunités et perspectives

La nouvelle réglementation de la CIMA qui autorise les assurances indicielles est à saluer car elle permettra à coup sûr de diversifier l'offre de couverture avec des modèles plus simples.

Les OP sont attendues pour jouer un rôle important dans le développement de ces nouveaux produits pour autant que leur leadership soit établi à l'instar du Comité Tomate dirigé avec brio par le Président Ablaye DIENG.

En partenariat avec Planet Guarantee et avec le soutien de la banque mondiale et de l'usaid, la CNAAS est en négociation pour la reconduction à plus grande échelle des expérience pilote Arachide et Mais de la campagne 2012/2013.

De même, le programme en cours de négociation avec la BOAD devrait nous permettre de lancer un pilote indicelle rendement coton pour la campagne 2013/2014. Le partenariat avec Planet Guarantee pourrait être sollicité l'élaboration des indices.

MERCI DE VOTRE ATTENTION